

Pourquoi enseigner la justice sociale ?

Tous les êtres humains, quel que soit l'endroit où ils vivent, ont certains besoins fondamentaux en commun. Nous pourrions citer en exemple : le besoin de nourriture, d'abri, de soins de santé, d'affection, d'identité, d'instruction, et d'expression de soi. Par le simple fait d'être humain, chaque individu a le droit d'avoir ces besoins satisfaits d'une manière appropriée par rapport à son propre développement.

Mais quand ces besoins humains fondamentaux ne sont pas satisfaits, nous devons faire face à des injustices pratiquées tant dans les pays industrialisés que les pays en développement. La pauvreté est peut-être l'injustice la plus fondamentale et la plus répandue. Elle ne permet quasi pas l'accession aux autres besoins fondamentaux, tels qu'un niveau de vie raisonnable, une saine nutrition, un traitement médical, un environnement propre et un juste emploi. Parallèlement, cette discrimination interfère avec les chances qu'ont les individus à développer leur plein potentiel. C'est également vrai pour les discriminations basées sur la race, le sexe, la classe, la religion, la langue, la nationalité, ou l'aptitude physique.

La justice est alors essentielle au développement, non seulement des individus mais aussi des communautés et des pays.

Le déni de justice est étroitement lié aux problèmes de conflit à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement. L'injustice, réelle ou perçue, est une des sources les plus communes de conflit et de violence entre des individus, des groupes, et des nations. Et un conflit violent peut entraîner encore davantage d'injustice.

Étant donné l'importance de la justice pour le développement mondial à long terme, le consensus international croissant sur le besoin d'enseigner la justice est un signe prometteur. La *Convention relative aux Droits de l'enfant*, adoptée en 1989, déclare que cette éducation doit viser, parmi d'autres choses, à « inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ». La *Déclaration Mondiale sur l'Éducation pour Tous*, de 1990, énonce qu'une des raisons de satisfaire les besoins fondamentaux d'apprentissage est de rendre l'individu capable « de servir la cause de la justice sociale ».

Mais un apprentissage de la justice sociale exige plus qu'une familiarisation avec certains textes légaux, et qu'une intégration de concepts abstraits de droits. Il exige que les étudiants voient la pertinence de problèmes de justice pour leurs vies propres et leur environnement immédiat : la maison, l'école ou la communauté. Il exige qu'ils aillent au-delà des réactions de culpabilité, de blâme, ou de ressentiment et qu'ils débouchent sur un engagement actif à promouvoir la justice et l'égalité à tous les niveaux, personnels, institutionnels, nationaux ou mondiaux. >

Justice sociale



Quelques concepts-clés

DROITS

Au cœur même du problème de la justice sociale se trouve le concept de droits de l'homme. Les droits peuvent être définis comme des éléments — à la fois matériels et non matériels — que les individus sont, en toute équité, autorisés à avoir ou à faire. Il est parfois fait référence aux droits de l'homme en termes de *liberté de* et de *liberté à*.

Liberté de

Toutes les personnes ont le droit d'être protégées de toute forme criante d'injustice, telles que la violence, l'exploitation, l'abus et la torture. Elles ont aussi un droit à ce que leurs besoins fondamentaux de survie soient satisfaits, à être libres des injustices plus insidieuses telles que la pauvreté, la faim, le manque de soins de santé, et la pollution écologique. Il est essentiel que les enfants soient conscients que de telles injustices surviennent non seulement dans des pays en développement, mais aussi dans les nations les plus riches.

Liberté à

Chacun a le droit à participer à des activités humaines qui permettent un plein développement, telles que l'instruction, la pratique d'une religion, la culture, la langue, la liberté d'expression, celle de faire partie d'associations et d'avoir accès à l'information.

DEVOIRS

À chaque droit correspondent des devoirs. Par exemple, une personne qui souhaite bénéficier du droit à la santé ne peut pas en même temps maltraiter son corps en absorbant des drogues illégales. Le devoir le plus important pour chaque personne désireuse d'avoir ses droits respectés, est peut-être celui de soutenir et de promouvoir les droits des autres, et de s'assurer que cette justice soit disponible pour *tous* les membres de la société.

DOCUMENTS IMPORTANTS

Il y a trois documents relatifs aux problèmes de justice qui sont particulièrement importants pour des professeurs et des étudiants. En 1948, tel un premier coup de pioche, la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* établissait une liste de droits fondamentaux de l'homme qui étaient à respecter dans le monde entier. En 1959, les Nations Unies adoptaient la *Déclaration sur les Droits de l'Enfant* qui comprenait dix clauses particulièrement liées au bien-être des enfants. En 1989, la *Convention relative aux Droits de l'Enfant* allait plus loin encore en reconnaissant de manière globale les enfants comme un groupe de personnes autorisé à disposer de droits spéciaux. Ses 54 articles détaillent des droits relatifs à la survie, le développement, la protection et la participation d'enfants. La Convention, adoptée par

l'Assemblée générale des Nations Unies, a été ratifiée en cinq ans par plus de 160 pays, ce qui constitue un record en matière de traités internationaux.

Un certain nombre d'activités de ce chapitre se réfèrent à la Convention relative aux Droits de l'Enfant. Pour en obtenir une copie, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'UNICEF ou le Comité National de votre pays.

Enseignement de la justice sociale : Buts et objectifs

<i>Connaissances</i>	<i>Capacités</i>	<i>Attitudes</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes largement acceptés des droits de l'homme et de justice (tels que ceux contenus dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant). • Comprendre que les comportements, les attitudes et les structures personnelles, institutionnels et sociaux peuvent avoir comme effet de promouvoir ou de nier la justice sociale. • Connaître les situations actuelles dans lesquelles les droits de l'homme ne sont pas reconnus et où la justice sociale n'est pas disponible pour tous, localement et mondialement. • Prendre conscience du fait qu'aux droits correspondent des devoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'appliquer des idéaux tels que la liberté, l'égalité et le respect de la diversité, dans la classe et dans la vie quotidienne des apprenants, ainsi que de les situer dans le contexte mondial. • Être capable d'être un avocat efficace pour ses propres droits et ceux des autres (y compris la discussion, la négociation et l'assertivité). • Être capable de prendre ses responsabilités dans ses actions propres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de l'empathie avec ceux qui sont victimes de déni de justice. • Montrer de la bonne volonté pour soutenir une action constructive et réaliste de la part des autres. • S'engager à ne pas seulement défendre un droit, mais aussi à accepter et à accomplir un devoir.